

Médecin exerçant en service de prévention et de santé au travail



Médecins

MIXTE * Réf. 22bCY01



155 h
dont 50 h en e-learning
Dates en ligne



4450 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Formateurs experts en leur domaine (médecins du travail, spécialistes juridiques...)

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte** : alternance d'apprentissages en présentiel, distanciel et e-learning.

Le suivi pédagogique au long du cycle est consolidé par un webinaire et un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce cycle, destiné aux médecins exerçant de façon récente en SPST, est complémentaire à la formation universitaire.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir un niveau conversationnel en français.

Objectifs

- S'approprier les spécificités réglementaires de la santé au travail.
- Comprendre et exercer les différentes missions du médecin du travail, dont le pilotage de l'équipe pluridisciplinaire.

Programme

○ Périmètre de la santé au travail

- › Fondamentaux de la santé au travail.
- › Connaissance de l'entreprise.
- › Organisation de la santé au travail.
- › Réglementation de la santé au travail.
- › Notions de communication pour le médecin du travail.
- › Pathologies professionnelles.
- › Pratique de la biométrie dans les risques chimiques.

○ Outils utiles en santé au travail

- › Suivi de la santé des salariés.
- › Approche ergonomique.
- › Fiche d'entreprise.
- › Risques psychosociaux et santé au travail.
- › Notions de management pour le médecin du travail.

○ PDP et maintien en emploi

- › Notions de droit social.
- › Prévention de la désinsertion professionnelle.
- › Inaptitude.
- › Santé publique : application de la loi santé travail et clôture.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'enseignement théorique et d'échanges sur des cas pratiques.
- Méthode affirmative et interrogative.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin du cycle de formation.
- Suivi des stagiaires par l'équipe de l'Afometra et par une encadrante pédagogique.

Avertissement

- Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité.